

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26190**

Intitulé

Responsable en logistique de distribution

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Organisme de gestion des écoles catholiques (OGEC) de Montaignu - Institut supérieur de la logistique et du transport (ISLT)	Directeur de l'ISLT

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

311p Gestion des flux et des stocks de marchandises

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable en logistique de distribution maîtrise le pilotage des flux physiques et informationnels au sein des sites logistiques. Il est apte à mener des projets technologiques et organisationnels appliqués à ces opérations. Il supervise les activités de l'unité logistique en mettant en œuvre des solutions adaptées à ses contraintes, en utilisant notamment des ressources informatiques. Il travaille dans des unités logistiques internalisées ou prestées.

Le cadre habituel de travail se situe dans un bureau mais sa responsabilité le conduit à être présent sur le terrain quasi-quotidiennement. Il est en contact permanent avec des interlocuteurs diversifiés de tous niveaux : fournisseurs, prestataires de service, clients, prospects, administrations, douanes, etc. Les échanges s'effectuent en français, en anglais, ou même dans d'autres langues étrangères.

L'organisation des équipes de travail (3X8h, annualisation du temps de travail, ...) peut l'amener à une grande amplitude de présence.

Selon la taille du site logistique ou des flux traités, il est responsable d'une unité logistique ou d'un service au sein de ce site.

Il est garant des dispositions réglementaires dans l'unité logistique dont il est responsable.

Il gère le personnel du site, son budget de fonctionnement et les interfaces entre les partenaires internes et externes à l'entreprise.

Capacités ou compétences évaluées et attestées concernent 3 pôles d'activités :

1- Pour l'activité 'Piloter un projet logistique' :

- Gérer un projet logistique.
- Etablir un diagnostic.
- Intégrer les contraintes et les objectifs liés aux activités et à l'environnement de l'entreprise.
- Assurer la veille technologique dans le domaine des TIC et de la logistique.
- Communiquer dans un contexte professionnel.
- Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle et une autre langue étrangère.
- Rédiger un cahier des charges de prestations logistiques.
- Dépouiller un appel d'offres de prestations logistiques.

2- Pour l'activité 'Concevoir, préparer et accompagner les processus de changement du site logistique en anticipant leurs conséquences sur les aspects humains, technologiques, financiers et de sécurité' :

- Capacités organisationnelles : organiser les équipes, les impliquer, prévoir les moyens logistiques.
- Capacités relationnelles : négociation, reformulation, animation et dynamique de groupe.
- Appliquer et faire appliquer les textes réglementaires liés à l'activité, la sécurité et aux hommes.
- Evaluer les compétences et performances au sein de ses équipes.
- Identifier les besoins en formation au sein de ces équipes.
- Elaborer les procédures de travail en fonction des évolutions techniques, technologiques et réglementaires.
- Réguler le travail des équipes du terrain.
- Déterminer les coûts induits.
- Elaborer des tableaux de bord et mettre en place des indicateurs afin de suivre l'activité.
- Créer ses propres outils de gestion sur mesure avec les NTIC.
- Mettre en place les actions liées aux dysfonctionnements et régler les litiges.

3- Pour l'activité 'Participer au développement d'applications informatiques en étant l'interface entre les informaticiens et les logisticiens' :

- Intégrer les contraintes et objectifs liés aux activités et à l'environnement de l'entreprise.
- Modéliser.
- Accéder aux bases de données liées aux problématiques logistiques.
- Mettre en exploitation une application informatique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur d'activité : Prestataires Logistiques, Industriels, Transporteurs, Grande Distribution.

Type d'emplois accessibles :

- Responsable d'Unité Logistique
- Responsable d'entrepôt
- Responsable transport
- Chargé d'études logistiques

Codes des fiches ROME les plus proches :

N1301 : Conception et organisation de la chaîne logistique

N1302 : Direction de site logistique

N1303 : Intervention technique d'exploitation logistique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'évaluation porte sur les 3 pôles d'activités du référentiel 1-Piloter un projet logistique

- Projet dans le module qualité logistique (coef 2,5)
- Stage en entreprise de 3 mois en France (coef 10)
- Projet veille logistique (coef 2,5)
- Projet de restitution des messages et informations collectés lors des visites d'entreprises ou salons (coef 1)
- Anglais, Espagnol ou Allemand (coef 2,5)
- Stage en entreprise de 3 mois à l'étranger (coef 10)

2- Concevoir, préparer et accompagner les processus de changement du site logistique en anticipant leurs conséquences sur les aspects humains, technologiques, financiers et de sécurité.

- Evaluation de la communication dans un contexte professionnel (coef 2,5)
- Gestion financière (coef 2,5)
- Contrôle de gestion logistique (coef 2,5)
- Pilotage des flux physiques (coef 2,5)

3-Participer au développement d'applications informatiques en étant l'interface entre les informaticiens et les logisticiens.

- Projet de développement informatique-Stratégie générale (coef 5)

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Les jurys se partagent à part égale entre professionnels et formateurs.
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Les jurys se partagent à part égale entre professionnels et formateurs.
En contrat de professionnalisation	X	Les jurys se partagent à part égale entre professionnels et formateurs.
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 26 mai 2016 publié au Journal Officiel du 07 juin 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable en logistique de distribution" avec effet au 02 février 2016, jusqu'au 07 juin 2020.

Arrêté du 25 janvier 2011 publié au Journal Officiel du 02 février 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé Responsable en logistique de distribution avec effet au 02 février 2011, jusqu'au 02 février 2016.

Arrêté du 9 décembre 2002 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er septembre 1991 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 22 février 2000 publié au Journal Officiel du 1er mars 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Technicien supérieur en logistique de la distribution' au niveau III.

Arrêté du 29 novembre 1996 publié au Journal Officiel du 21 décembre 1996 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Chargé de l'organisation logistique de la distribution'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 15 titulaires de la certification par an

Autres sources d'information :

<http://www.islt.info>

Lieu(x) de certification :

Organisme de gestion des écoles catholiques (OGEC) de Montaigu - Institut supérieur de la logistique et du transport (ISLT) : Pays de la Loire - Vendée (85) [Montaigu]

INSTITUT SUPERIEUR DE LA LOGISTIQUE ET DU TRANSPORT (ISLT) - LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
JEANNE D'ARC 3 bis, boulevard Raymond Parpaillon
85607 Montaigu Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification précédente : Responsable en logistique de distribution